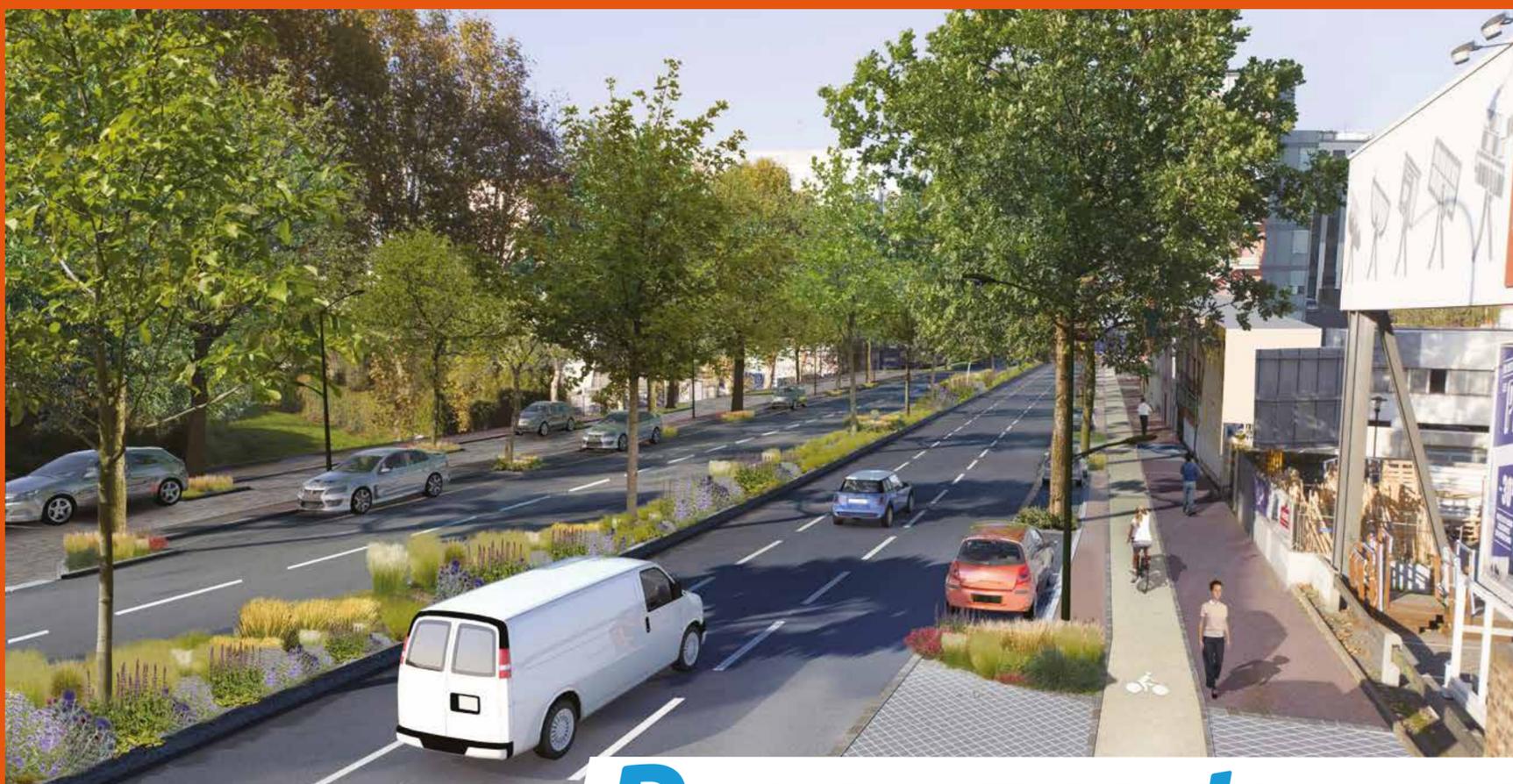


# Concertation

26 mars > 11 mai 2018

# Aménagement RD920



## Donnez votre avis

retrouvez l'exposition du projet dans chaque commune

### Bourg-la-Reine

**permanence**  
jeudi 29 mars 2018  
de 13h30 à 17h30  
hall de l'hôtel de ville

**réunion publique**  
mardi 10 avril 2018  
à 19h  
espace Les Colonnes

### Bagneux

**permanence**  
vendredi 6 avril 2018  
de 14h à 17h  
maison des projets

**réunion publique**  
jeudi 12 avril 2018  
à 19h  
salle des fêtes Léo-Ferré

### Cachan

**permanence**  
jeudi 3 mai 2018  
de 13h30 à 17h15  
hôtel de ville

**réunion publique**  
le jeudi 3 mai 2018  
à 19h  
hôtel de ville

### Arcueil

**permanence**  
mercredi 2 mai 2018  
de 13h30 à 17h30  
hôtel de ville

**réunion publique**  
le mercredi 2 mai 2018  
à 20h  
école Aimé-Césaire

### Montrouge

**permanence**  
jeudi 5 avril 2018  
de 13h30 à 17h30  
hall du centre administratif

**réunion publique**  
mercredi 11 avril 2018  
à 19h  
Le Beffroi, salle Blin

# Aménagement RD920

Bourg-la-Reine | Bagneux | Cachan | Arcueil | Montrouge

## » Imaginons ensemble le devenir de cet axe

Le projet d'aménagement de la RD 920 s'étend de la place de la Résistance Charles-de-Gaulle à Bourg-la-Reine jusqu'au boulevard Romain-Rolland à Paris sur un linéaire de 3,8 km.

Dans le cadre de cette concertation, les améliorations proposées permettent de réaliser des aménagements qualitatifs sur cet itinéraire et complètent ceux déjà réalisés entre 2011 et 2018 à Antony, Sceaux et Bourg-la-Reine.

La fluidité du trafic, la sécurisation des carrefours, l'amélioration des mobilités douces, la mise en valeur paysagère sont d'autant de lignes directrices de ce projet pour améliorer le confort de vie des habitants.

Découvrez ce projet d'envergure de l'avenue du Général Leclerc et de l'avenue Aristide-Briand et participez à la concertation du projet.



## » 3 objectifs pour un projet ambitieux



© CD92 / Studiography

### Un meilleur partage des espaces

Donner une place à tous les usagers : piétons, cyclistes, voitures et bus en adaptant l'infrastructure routière avec une vie locale dynamique



© CD92 / Studiography

### Des déplacements rendus plus sûrs

Améliorer la circulation en repensant les aménagements aux carrefours  
Rendre plus confortables les traversées piétonnes



© CD92 / Studiography

### L'environnement valorisé

Développer un véritable projet d'aménagement paysager agréable avec de nouveaux alignements d'arbres

# Aménagement RD920

**Bourg-la-Reine | Bagneux | Cachan | Arcueil | Montrouge**

**Place de la Résistance Charles-de-Gaulle » Rue des Bas de Longchamps**

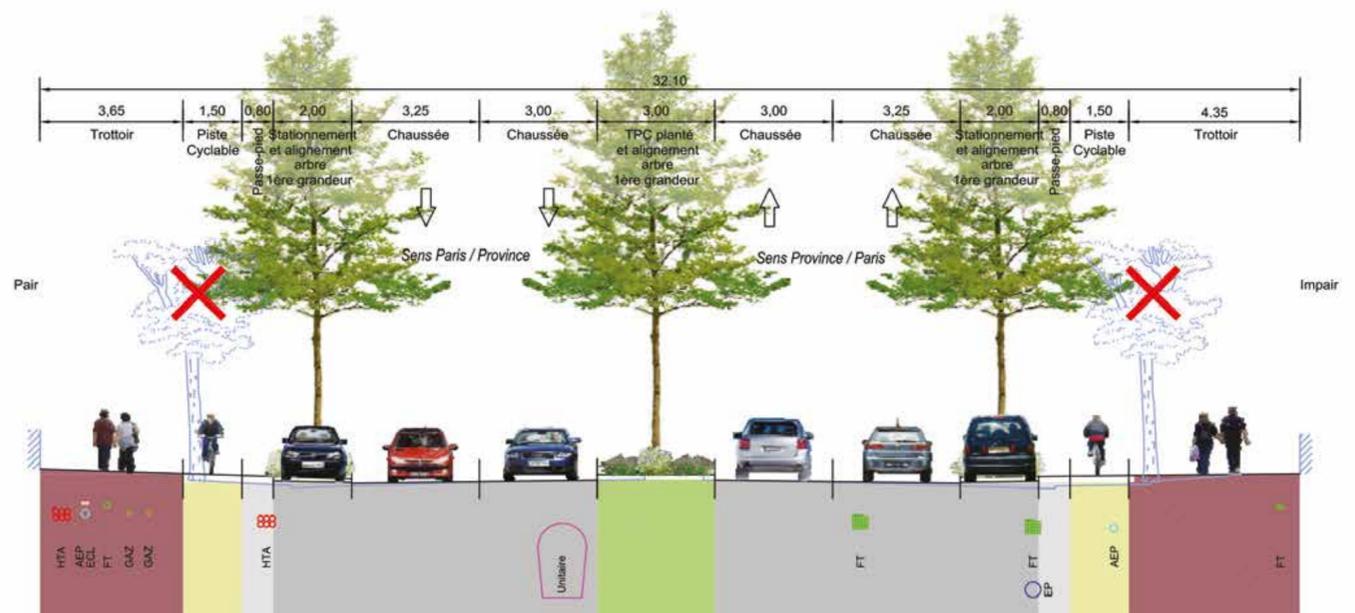
## » Comprendre le projet



- 1 Chaussée à deux files de circulation
- 2 Îlots refuge à chaque traversée piétonne
- 3 Aménagement de carrefour
- 4 Piste cyclable sur trottoir
- 5 Stationnement réorganisé le long de la route
- 6 Contre-allée apaisée desservant les commerces
- 7 Composition paysagère de grande qualité sur la place de la Résistance
- 8 Arbres d'alignement
- 9 Arrêt de bus



Le projet soumis à la concertation propose différents aménagements. Il réinvente l'espace et la circulation pour améliorer le confort de tous. La qualité de vie du quartier sera améliorée par la plantation d'arbres et des compositions paysagères de qualité sur le place de la Résistance.



# Aménagement RD920

Bourg-la-Reine | **Bagneux** | **Cachan** | Arcueil | Montrouge

**Rue des Bas de Longchamps » Impasse du Bon Air**

## » Comprendre le projet



RD 920 à hauteur de la villa des Longchamps ©CD92/Studiography

La nouvelle configuration permettra une répartition plus simple de l'espace public et favorisera la circulation des piétons, des cyclistes et des bus. La chaussée va être rétrécie et les trottoirs élargis. Deux pistes cyclables seront créées, les passages piétons sécurisés avec notamment la gestion par feux tricolores. Le parvis de la gare RER B s'intégrera au projet. Les trottoirs vont être végétalisés et des bandes plantées créées à l'axe de la voie.



Gare RER B et son parvis ©CD92/Studiography

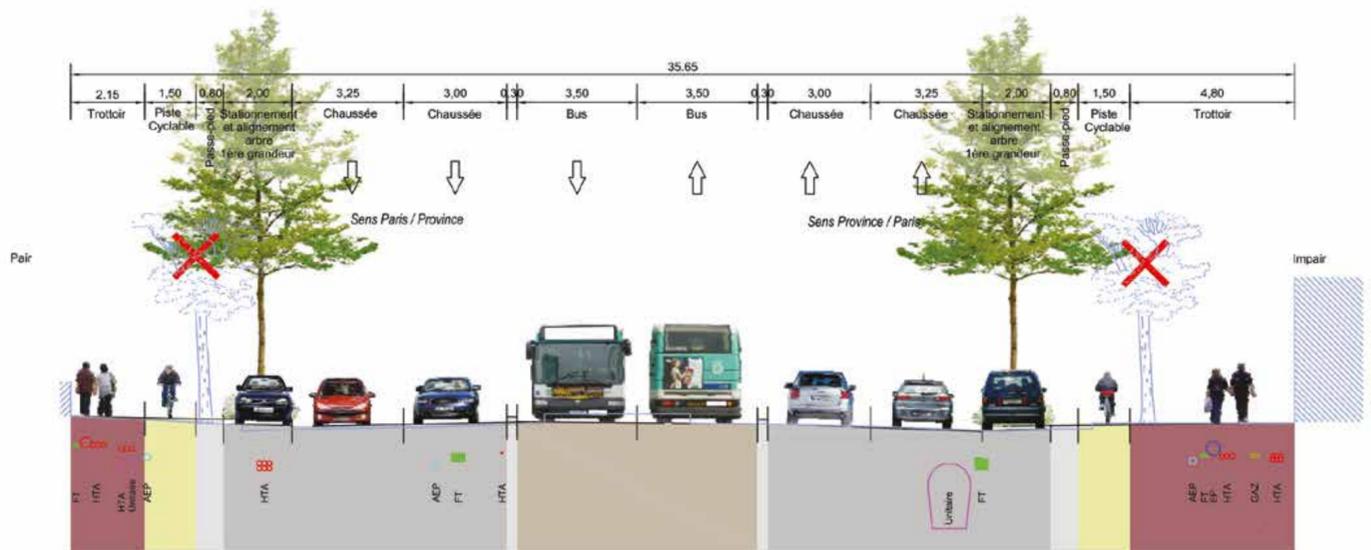
- 1 Chaussée à deux files de circulation
- 2 Îlots refuge à chaque traversée piétonne
- 3 Aménagement de carrefour
- 4 Piste cyclable sur trottoir
- 5 Stationnement réorganisé le long de la route
- 6 Aménagement de grande qualité du parvis de la gare du RER B
- 7 Arbres d'alignement
- 8 Arrêt de bus

# Aménagement RD920

Bourg-la-Reine | Bagnaux | Cachan | Arcueil | Montrouge

Impasse du Bon Air » Rue de la Gare

## » Comprendre le projet



En complément, le projet propose un aménagement bus dans l'axe de la voie qui facilitera les liaisons avec les pôles gares de Bagnaux (RER B puis à terme M4 et M15) et d'Arcueil-Cachan (RER B puis à terme M15).

Pour cela, la chaussée ne comportera pas d'arbres dans l'axe de la voie. Une contre-allée apaisée desservira les commerces de la ZAC Victor Hugo.



- 1 Chaussée à deux files de circulation
- 2 Îlots refuge à chaque traversée piétonne
- 3 Aménagement de carrefour
- 4 Piste cyclable sur trottoir
- 5 Stationnement réorganisé le long de la route
- 6 Aménagement en faveur des bus
- 7 Contre-allée apaisée
- 8 Arbres d'alignement
- 9 Arrêt de bus

# Aménagement RD920

Bourg-la-Reine | Bagneux | Cachan | Arcueil | Montrouge

Rue de la Gare » Carrefour de la Vache Noire

## » Comprendre le projet



Le long de la ZAC Victor Hugo ©CD92/Studiography

Longeant la ZAC Victor Hugo, le projet accompagnera les modifications de ce quartier en rendant le cadre de vie plus agréable.

La fluidité du trafic, la sécurisation des itinéraires et le confort des usagers sont autant de priorités prises en compte autour du boulevard urbain.



De l'avenue Victor Hugo vers le carrefour de la Vache Noire ©CD92/Studiography

- 1 Chaussée à deux files de circulation
- 4 Aménagement de carrefour
- 7 Contre-allées apaisées desservant les immeubles
- 2 Chaussée à trois files de circulation pour la fluidité du trafic
- 5 Piste cyclable sur trottoir
- 8 Arbres d'alignement
- 3 Îlots refuge à chaque traversée piétonne
- 6 Stationnement réorganisé le long de la route

# Aménagement RD920

Bourg-la-Reine | Bagneux | Cachan | Arcueil | Montrouge

Carrefour de la Vache Noire » Rue d'Estienne d'Orves

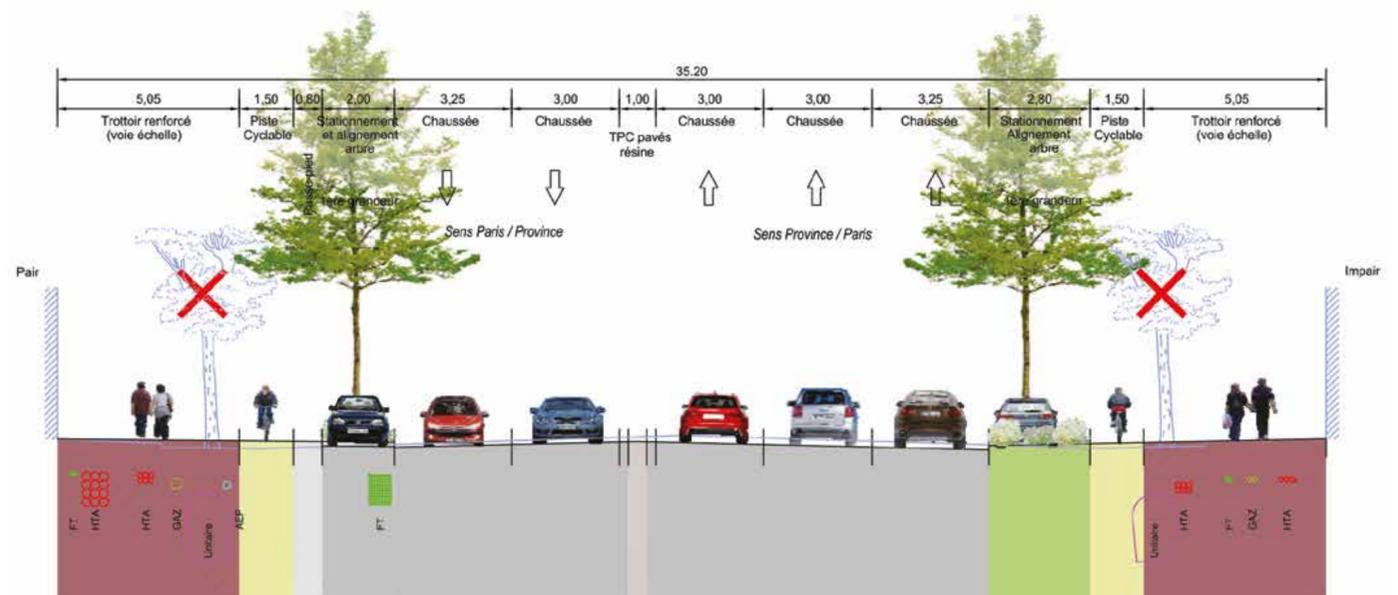
## » Comprendre le projet



Nouvelle traversée piétonne rue Louis-Rolland ©CD92/Studiography

La requalification permettra une répartition différente de l'espace public et favorisera la circulation des piétons, des cyclistes et des bus.

Pour cela, la chaussée va être rétrécie et les trottoirs élargis. Deux pistes cyclables seront créées, les passages piétons sécurisés avec notamment la gestion par feux tricolores. Des passages souterrains seront supprimés.



- 1** Chaussée à deux files de circulation
- 4** Aménagement de carrefour
- 7** Fermeture de passages souterrains piétons
- 2** Chaussée à trois files de circulation pour la fluidité du trafic
- 5** Piste cyclable sur trottoir
- 6** Stationnement réorganisé le long de la route
- 3** Îlots refuge à chaque traversée piétonne

# Aménagement RD920

Bourg-la-Reine | Bagneux | Cachan | Arcueil | Montrouge

Rue d'Estienne d'Orves » Boulevard Romain-Rolland

## » Comprendre le projet

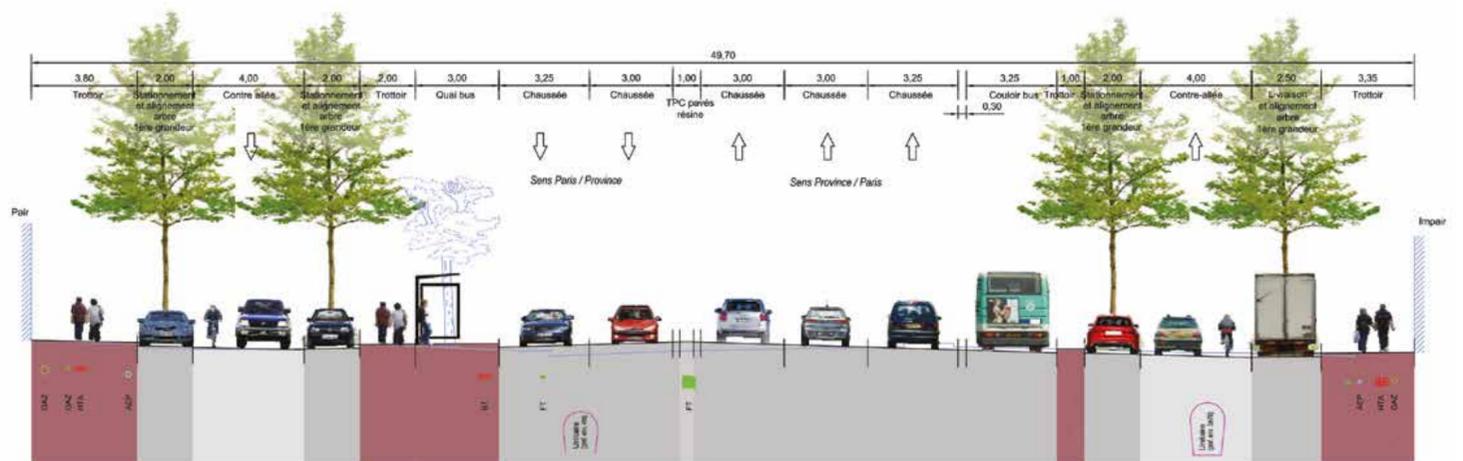


En complément, le projet propose un aménagement bus en approche de la porte d'Orléans qui facilitera la liaison avec le pôle de terminal bus.

Pour cela, la chaussée comportera un séparateur pour une voie bus dédiée.

Des contre-allées apaisées desserviront les commerces.

Les trottoirs seront végétalisés et les arrêts de bus mieux intégrés à l'espace.



- 1 Chaussée à deux files de circulation
- 2 Chaussée à trois files de circulation pour la fluidité du trafic
- 3 Îlots refuge à chaque traversée piétonne
- 4 Aménagement de carrefour
- 5 Piste cyclable sur trottoir
- 6 Stationnement réorganisé le long de la route
- 7 Contre-allées apaisées desservant les commerces
- 8 Couloir bus favorisant l'approche vers Paris
- 9 Fermeture du passage souterrain piétonnier

# Aménagement RD920

Bourg-la-Reine | Bagneux | Cachan | Arcueil | Montrouge

## » Et maintenant... place à la concertation

Le moment est venu d'échanger ensemble des aménagements proposés du 26 mars au 11 mai 2018 pour enrichir cette initiative. L'ensemble des acteurs concernés (habitants, associations et interlocuteurs économiques) sont invités à s'associer afin de recueillir les avis et observations sur le projet.

## » Comment participer ?

> Visitez l'exposition qui vous informe sur le projet et ses enjeux et assistez aux réunions :

### Bourg-la-Reine

#### exposition

hall de l'hôtel de ville  
6, boulevard Carnot  
lundi, mercredi, jeudi, vendredi  
(8h30 à 12h - 13h30 à 17h30)  
mardi (8h30 à 12h), samedi (9h à 12h)

#### permanence

jeudi 29 mars  
de 13h30 à 17h30

#### réunion publique

mardi 10 avril à 19h  
espace Les Colonnes,  
salle C  
51, boulevard du M<sup>al</sup> Joffre

### Bagneux

#### exposition

maison des projets  
28, av. Henri-Barbusse  
mardi de 16h30 à 19h  
jeudi de 14h à 17h  
vendredi de 14h à 17h

#### permanence

vendredi 6 avril  
de 14h à 17h

#### réunion publique

jeudi 12 avril à 19h  
salle des fêtes Léo-Ferré  
6, rue Charles-Michels

### Cachan

#### exposition

hall de l'hôtel de ville  
du lundi au vendredi  
de 8h15 à 12h et  
de 13h30 à 17h15  
samedi de 8h45 à 12h30

#### permanence

jeudi 3 mai  
de 13h30 à 17h15

#### réunion publique

jeudi 3 mai à 19h  
hôtel de ville  
square de la Libération

### Arcueil

#### exposition

hall de l'hôtel de ville  
lundi, mercredi  
(9h à 12h - 13h30 à 17h30)  
mardi (9h à 17h en continu)  
jeudi (13h30 à 19h)  
vendredi  
(8h30 à 12h - 13h30 à 17h30)

#### permanence

mercredi 2 mai  
de 13h30 à 17h30

#### réunion publique

mercredi 2 mai à 20h  
école Aimé-Césaire  
45, rue du Général-de-Gaulle

### Montrouge

#### exposition

hall du centre administratif  
4, rue Edmond-Champeaud  
lundi, mardi, mercredi, vendredi  
(8h30 à 12h - 13h30 à 17h30)  
jeudi (8h30 à 12h - 13h30 à 19h30)

#### permanence

jeudi 5 avril  
de 13h30 à 17h30

#### réunion publique

mercredi 11 avril à 19h  
Le Beffroi, salle Blin  
2, place Emile-Cresp

> Déposez votre avis sur les registres sur place

> Envoyez un courriel à [mobilites.cd92@hauts-de-seine.fr](mailto:mobilites.cd92@hauts-de-seine.fr)

La concertation préalable est suivie :

- > du bilan de la concertation ;
- > de l'enquête publique ;
- > du rapport du commissaire enquêteur ;
- > d'une déclaration d'intérêt général ;
- > de la déclaration d'utilité publique délivrée par l'Etat.

## » Calendrier

